Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215600511-20260227-20260227003-DE

CRUGUEL

République Française
Département du Morbihan

Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL
Séance du 27 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
La convocation du Conseil Municipal ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 19 février 2026 et affichés à la mairie le 19 février 2026.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que 12 membres sont présents, le quorum est atteint.

Présents (12) : *BOULVAIS David, DIABAT Françoise, TREGARO Nicolas, BESNARD Daniel, ETIENNE Brigitte, FLOQUET Freddy, GICQUEL Céline, GUILLAUME Guénnolé, JUIN Patrice, LE SOURD Michel, RICHARD Magali, TATTEVIN Gilles.*
Absents excusés (3) : *MAUGUIN Armandine*
TOMMERAY Magali
CARO Fabrice
Pouvoirs (2) : *MAUGUIN Armandine donne pouvoir à GICQUEL Céline*
CARO Fabrice donne pouvoir à TREGARO Nicolas
Secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT) *: FLOQUET Freddy*

3-Subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle que les critères d'attribution suivants avaient été édictés précédemment :

- *-Animation de la vie communale*
- *-Actions en faveur de la jeunesse, éducation des jeunes*
- *-Développement du sport*
- *-Œuvres sociales*
- *-La situation financière de l'association*
- *-Les démarches de recherche d'autofinancement*
- *-La qualité de la gestion*
- *-La part de fonds propres*
- *-Priorité aux associations dont le siège social est à CRUGUEL*
- *-Prise en compte de la part d'adhérents domiciliée à CRUGUEL*
- *-Actions en faveur de la jeunesse*

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité décident d'accorder les montants suivants :

Organisme	***Montant accordé en 2026***
CCAS (Centre Communale d'Action Sociale)	*3500 €*
Asso. Sportive de Cruguel (ASC)	*1 500 €*
Cruguel Pétanque Club	*Achat de matériaux pour portail*
Cyclo-cross de Cruguel	*200 €*

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215600511-20260227-20260227003-DE

APEL Cruguel - voyage scolaire	***20 € / jour / élève*** *de Cruguel scolarisé dans le RPI (pla à 3 jours consécutifs avec nuitée) Aide accordée une fois par année scolaire sur présentat facture dans la limite des frais engagés*
APEL Cruguel – fête de noël	***6 € par élève*** *de CRUGUEL scolarisé dans le RPI (sur présentation de facture dans la limite des frais engagés)*
Les Ajoncs d'or	*Pas de demande cette année*
Ass. Communale de Chasse Agréée (ACCA)	*260 €*
ACCA (chasse) pour piégeage de ragondins	*300 € (150 € par piégeur FDGDON seulement 2 piégeu 2026)*
Ô bon Kru	*200 €*
Amicale des donneurs de sang - JOSSELIN	*30 €*
Organismes de formation des jeunes (CFA, chambre métiers)	*50 €/ élève de Cruguel*
Tref'futé (asso foyer de vie Les Cygnes)	*50 €*
Ligue contre le cancer	*100 €*
Mémoires du Pays de Josselin	*70 €*
Association hors commune pour sport ou loisirs n'existant pas sur la commune	*10 € par enfant (mineur) de Cruguel*
Le souvenir français – Comité du Pays de Josselir	*0.10 € par habitant soit 67.40 €*
L'hameçon Josselinais	*30 €*
Banque Alimentaire du Morbihan	*90 € + 15 € (adhésion selon convention avec CCAS de Josselin) + refacturation des denrées distribuées*

A Cruguel, le 2 mars 2026,
Le Maire, David BOULVAIS,

